

# Activités de protection des plantes dans le verger en août

*Автор(и):* ас. Кирил Кръстев, Институт по декоративни и лечебни растения – София

*Дата:* 05.08.2024 *Брой:* 8/2024



À l'exception de l'oïdium sur le pommier et le pêcher, le risque de maladies fongiques est presque passé. Les dégâts causés par les insectes nuisibles et les acariens sont également largement réduits, car les vieilles feuilles ne conviennent pas à leur développement. De plus, certains d'entre eux passent sur leurs hôtes intermédiaires.

Les activités de protection des plantes en août visent principalement à protéger la récolte des fruits de l'infestation par les vers et les feuilles des teignes mineuses, des punaises et d'autres ravageurs qui développent plusieurs générations.

Les traitements doivent respecter les délais avant récolte des pesticides et le moment de la récolte. Ils doivent être effectués pendant les heures les plus fraîches de la journée.

### *Dans les vergers*

Aux points de manipulation, les fruits de pêche sont inspectés pour détecter la présence de la tordeuse orientale du pêcher dans les zones non infestées.

Toutes les plantations sont surveillées pour détecter la présence de l'*hyphantria cunéa*. Lorsque le seuil économique de nuisibilité est dépassé, les cultures sont traitées avec Dipel 2 X (100 g/ha).



### *Tordeuse orientale du pêcher*

Les vergers infestés par la tordeuse orientale du pêcher sont pulvérisés avec l'un des produits – Delegate 250 WG (30 g/ha), Rapax 100-200 (ml/ha), Dipel DF 50-150 (g/ha), Avant 150 EC (33,3 ml/ha), Decis 100 EC (8,75-12,25 ml/ha), Coragen 20 SC (16-30 ml/ha). Pour la confusion sexuelle, vous pouvez également utiliser des diffuseurs de phéromones combinés – Isomate – CLR (100 pcs/ha).

Les troncs et les branches épaisses des arbres fruitiers infestés par les scolytes sont traités avec l'un des produits – Decis 100 EC (12,25 ml/ha), Coragen 20 SC (30 ml/ha), Sumi Alpha 5 EC (0,03%), Karate Zeon 5 SC (15 ml/ha).

Les vergers de pêchers sont pulvérisés avec l'un des produits – Sulfur WG (600 g/ha), Solfo 80 WG (750 g/ha), Systhane 20 EW (0,03%), Luna Experience (50-75 ml/ha), Flint Max 75 WG (0,02%) contre l'oïdium ; avec un produit à base de deltaméthrine – Decis 100 EC (12,5 ml/ha), Meteor (90 ml/ha), Dekka EC (50 ml/ha) contre la tordeuse orientale du pêcher, l'Anarsia (deuxième génération), la cochenille du mûrier, la cochenille de San José (dans les zones de distribution) ; et avec Apollo 50 SC (40 g/ha), Valmek (60-96 ml/ha) ou un autre produit à base d'abamectine, Voliam Targo 063 SC (75 ml/ha), Naturalis (100-150 ml/ha) contre les acariens.

Les fruits véreux de noisette tombés au sol sont ramassés et détruits.

Les vergers de pommiers sont traités avec un insecticide pyréthrinoloïde – Decis 100 EC (7,5-12,5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0,02%), Afikar 100 EC (15 ml/ha), Efcymerin 10 EC (15 ml/ha) et l'un des produits – Apollo 50 SC (40 g/ha), Valmek (60-96 ml/ha) ou un autre produit à base d'abamectine, Voliam Targo 063 SC (75 ml/ha), Naturalis (100-150 ml/ha) respectivement contre la teigne mineuse serpentine et les acariens.



*Punaise du poirier*

Les vergers de poiriers fortement infestés par le psylle du poirier et la punaise du poirier sont pulvérisés avec un insecticide à base de deltaméthrine – Decis 100 EC (12,5 ml/ha), Meteor (90 ml/ha), Dekka EC (50 ml/ha). Ce traitement est également efficace contre le carpocapse des pommes et des poires dans le poirier.

Les châtaigniers sont pulvérisés contre le balanin des châtaignes avec Coragen 20 SC (18-30 ml/ha).

## *Dans les plantations de fraisiers*



## *Acarien du fraisier*

Les plantations de fraisiers infestées par l'acarien du fraisier sont traitées avec l'un des produits – Voliam Targo 063 SC (80 ml/ha), Laota, Bermektin, Valmek (15-100 ml/ha), Sulfur WG (500-700 g/ha), Heliosulfur C (150-750 ml/ha).

Le matériel de plantation de fraisier destiné à la plantation en août est inspecté. Lorsque l'acarien du fraisier et d'autres ravageurs sont détectés, il est désinfecté.

## *Dans les plantations de cassissiers*



*Arpentuse du cassis*

Les plantations infestées par l'arpenteuse du cassis sont pulvérisées avec des insecticides de contact de tous les groupes. Vous pouvez utiliser l'un des produits – Decis 100 EC (12,25 ml/ha), Coragen 20 SC (30 ml/ha), Sumi Alpha 5 EC (0,03%), Karate Zeon 5 SC (15 ml/ha).